



# LACROIX

## RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2009-2010

### FORTE CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ ET DU RÉSULTAT COURANT

Le Conseil de Surveillance de Lacroix SA a examiné les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos au 30 septembre 2010. Ils font apparaître les évolutions suivantes :

<i>(En millions d'Euros)</i>	<b>30/09/10</b>	<b>30/09/09</b>	<b>Variation</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	264,0	239,0	+ 10,5 %
<b>Résultat opérationnel courant (ROC)</b>	13,2	8,9	+ 48,6 %
<b>Résultat opérationnel</b>	5,5	5,7	- 3,5 %
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	0,7	0,2	NS

L'exercice a été marqué par :

- En Signalisation (42 % du CA), dans une conjoncture toujours difficile, une hausse de 5,5 % du chiffre d'affaires et un résultat en progression de 6,1 %, confirmant ainsi la pertinence de notre offre et des moyens associés.
- En Télégestion (10 % du CA), d'excellentes performances tant au niveau du chiffre d'affaires (+ 13,5 %) que du résultat (+ 37,5 %). Tous les secteurs (eau, génie climatique, export) ont contribué à cette évolution.
- En Électronique (48 % du CA), un redressement plus important que prévu, le chiffre d'affaires affichant une progression de 14,4 % et un ROC en hausse de plus de 2,5 M€, permettant à cette division de dégager un résultat largement bénéficiaire et de confirmer sa capacité à dégager un Free Cash flow récurrent positif.

Ces éléments permettent au Groupe d'afficher un ROC en forte progression (+ 48,6 %). Le résultat net est impacté par la prise en compte d'une amende pour un montant de 7,7 M€ relative au jugement rendu par l'Autorité de la Concurrence concernant des pratiques anticoncurrentielles dans la Signalisation, antérieures à 2006. Elle ne remet pas en cause la stratégie de développement du Groupe, sa structure financière, avec un gearing intégrant l'amende ramené à 0.35, lui en donnant les moyens.

Les perspectives de chaque division étant bien orientées, le Groupe peut s'attendre à une nouvelle progression significative du ROC pour l'exercice en cours.

Dans ce contexte, il sera proposé le versement d'un dividende de 0,55 € par action lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 février prochain.

Contact : Yves KROTOFF – Tél : 02 40 92 32 00 – [y.krotoff@lacroix.fr](mailto:y.krotoff@lacroix.fr)

Retrouvez ce communiqué et les informations sur Lacroix sur notre site [www.lacroix-sa.fr](http://www.lacroix-sa.fr)